

Outil de construction d'une gouvernance

PHASE 4.1 : AMÉLIORER



PHASE 4.2 : CONCRÉTISER



Objectifs

La gouvernance est représentative du projet, aussi sa composition est un élément stratégique à ne pas négliger.

N'hésitez pas à constituer des gouvernances inédites intégrant différents collègues associés à différents niveaux de prise de décision. Assurez-vous qu'elle soit représentative des orientations de votre projet.

Conseils et astuces

Pour acter la gouvernance, prenez le temps de représenter ses composantes et son fonctionnement **sous forme d'un schéma** pour que tous comprennent les différentes strates à mobiliser en fonction des décisions et arbitrages à prendre.

Lorsque que votre schéma de gouvernance est prêt et vos processus de prises de décision définis, partagez-les auprès des différentes parties prenantes pour vous assurer de leur adhésion.

Déroulement

Construire la gouvernance d'un projet implique de définir les structures, les processus et les mécanismes de prise de décision nécessaires pour assurer la réussite du projet.

1. **Définition des objectifs et des parties prenantes :**
 - Identifiez clairement les objectifs du projet ainsi que les parties prenantes concernées, y compris les parties internes et externes. Vous pouvez pour cela cartographier les différentes parties prenantes de votre projet en fonction de leur intérêt pour le projet et de leur pouvoir vis à vis du projet.
2. **Établissement de la structure de gouvernance :**
 - Déterminez la structure organisationnelle du projet, y compris les rôles et responsabilités des différents acteurs.
 - Identifiez les comités de gouvernance nécessaires, tels que le comité directeur du projet, le comité exécutif, ou d'autres groupes de pilotage.
3. **Définition des processus de prise de décision :**
 - Élaborez des processus clairs et transparents pour la prise de décision, en spécifiant qui est responsable de quelles décisions et comment celles-ci seront prises.
 - Identifiez les critères et les indicateurs qui seront utilisés pour évaluer les décisions et mesurer la performance du projet.
4. **Communication et gestion des parties prenantes :**
 - Établissez un plan de communication détaillé pour informer régulièrement toutes les parties prenantes sur l'avancement du projet, les décisions prises et les changements apportés.
 - Assurez-vous d'écouter activement les préoccupations et les suggestions des parties prenantes, et de les intégrer dans le processus de prise de décision lorsque cela est approprié.